

DOCUMENTATION V.D.G.M.O.I.

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)		Marque de fabrique B E D F O R D		Type R S H C 1 - 4 x 4		Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 ' 1 5 2-C		
Caractéristiques "R S H C 1" à gauche sous siège du conducteur, sur plaquette du constructeur									
Carburant mazout/diesel						Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis VAUXHALL Motors Ltd, Luton (GB) - G M S Bienne									
N° du châssis frappé à gauche latéralement en haut sur longeron derrière cabine									
N° du moteur frappé à droite latéral.à l'avant en bas sur le bloc + sur plaquette constructeur									
Type du moteur 300 cu.in.									
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement HALLER									
Cylindrée 4'929 cm³		Frein de remorque sur demande		*)		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission méc.synchron.		Treuil/Cabest.		Longueur 5'320			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 2 x 4 = 8		Crochet rem. sel.demande		Largeur 2'280			
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1" 8		Voie avant 1'860		Hauteur 2'470			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 80		Voie arrière 1'708		Empattement 3'353			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 15,60/15,30		Porte à faux arr. 890			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, 2-circuits, assisté à dépression, sur toutes roues									
Frein à main mécanique, à expansion interne, câble/tringles, sur les roues arrière									
Poids avec		avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A videcab.		2'063	1'192	3'255	Dimension	9,00-20	9,00-20	Longueur	
Charge utile		selon carrosserie			Charge pneu	2'000	2'000	Largeur	
Total				10'430		12 Ply		Hauteur	
Gar. de fabr.		3'400	7'711	10'430				Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier					Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position		à gauche - avancée			Marque du moteur BEDFORD		C.V. frein 100 SAE		
Alésage		98,43			Course 107,95		C.V. impôts 25,10		
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée							
Nombre de places: total		2	(avant	milieu	arr.)	Places debout		
Siège arrière		Side-car							

**)

Phares: marque 2/ LUCAS Le Mans 24	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ séparés comb. avec clignot.	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (2-tons)
Rélecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ de chaque côté extérieur
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 87-88 bB à 2'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Freins : Frein de remorque : Doit répondre aux exigences de l'art 17 chiff. 3 ACF 21.10.60.
- ***) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Démarrage dans une côte de 15 ‰ : 24 t (remorque 15 t) = bon.- Le frein à main ne peut retenir le train complet dans une telle côte.- La décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.

Ecart entre châssis et pneus des roues motrices : 40 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 5.12.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique B E D F O R D	Type R S H C 1 - 4 x 4	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 ' 1 5 2-C
Caractéristiques "R S H C 1" à gauche sous siège du conducteur, sur plaquette du constructeur				
Carburant mazout/diesel			Nombre de cylindres 6	
Constructeur du châssis VAUXHALL Motors Ltd, Luton (GB) - G M S Bienne				
N° du châssis frappé à gauche latéralement en haut sur longeron derrière cabine				
N° du moteur frappé à droite latéral.à l'avant en bas sur le bloc + sur plaquette constructeur				
Type du moteur 300 cu.in.				
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement HALLER		
Cylindrée	4'929 cm³	Frein de remorque	sur demande	*)
Temps	4	Transmission	néc.synchron.	Treuil/Cabest.
Refroidissement eau		Nombre vit. avant	2 x 4 = 8	Crochet rem. sel.demande
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re}	8	Voie avant 1'860
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	80	Voie arrière 1'708
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 15,60/15,30
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, 2-circuits, assisté à dépression, sur toutes roues				
Frein à main mécanique, à expansion interne, câble/tringles, sur les roues arrière				
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.
A videcab.	2'063	1'192	3'255	Dimension
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu
Total			10'430	
Gar. de fabr.	3'400	7'711	10'430	
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes	2 (cabine)
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur BEDFORD
Alésage		98,43		Course 107,95
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermé		
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)
Siège arrière		Side-car		
				Dimensions ext. en mm
				Longueur 5'320
				Largeur 2'280
				Hauteur 2'470
				Empattement 3'353
				Porte à faux arr. 890
				Dimensions int. en mm
				Longueur
				Largeur
				Hauteur
				Haut. ridelles
				Porte à faux arr.
				C.V. frein 100 SAE
				C.V. impôts 25,10
				Places debout

**)

Phares: marque 2/ LUCAS Le Mans 24	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ séparés comb.avec clignot.	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (2-tons)
Rélecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ de chaque côté extérieur
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 87-88. bB à 2'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Freins : Frein de remorque : Doit répondre aux exigences de l'art 17 chiff. 3 ACF 21.10.60.
- ***) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.
- Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Démarrage dans une côte de 15 ‰ : 24 t (remorque 15 t) = bon.- Le frein à main ne peut retenir le train complet dans une telle côte.- La décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation.

Ecart entre châssis et pneus des roues motrices : 40 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 5.12.61

La Commission d'expertise-type

BT 1-62